

Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 30 janvier 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone approuve le procès-verbal de la séance du 16/01/2025.

2. MP Travaux de cloisonnement Dispatching backup - Conditions et mode de passation

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la description technique N° 2026-003 du marché "Travaux de cloisonnement Dispatching backup", et le montant estimé qui s'élève à € 8.264,46 hors TVA ou € 10.000,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la facture acceptée (marchés publics de faible montant) : SRL Belgeonne Design, Allée des Meules 3 à 5650 Chastrès ; François A. Entreprises générales de constructions, rue de la Haie Thomas 20 à 5600 Philippeville - Aménagements Stéphane Fortemps SPRL, Rue d'Hamelot 24 à 5600 Romedenne ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 3516/723-60.

3. Réparation véhicule de balisage de Philippeville - Commande

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'approuver la réparation du véhicule de balisage du poste de Philippeville auprès du garage Houba Maxime à Sinsin, pour le montant d'offre de € 11.126,99 HTVA ou € 13.463,65 TVAC ; D'approuver le paiement en urgence par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2026, article 351/745.98.

4. Matériel déclassé - Elimination ou vente

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de valider le déclassement de matériel divers suivant trois méthodes distinctes, à savoir la donation et la destruction d'équipement EPI et du matériel Grimp, le recyclage et l'évacuation de matériel médical, d'intervention, électronique et divers et la revente de matériel d'intervention et divers ; De publier l'offre de vente ou don sur le site internet de la zone, en accordant une priorité au personnel de la zone ; De valider le dépôt auprès d'une société spécialisée du matériel à détruire ou à recycler.

5. Sapeur professionnel - Fin convention OPT-OUT

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide d'accepter de mettre fin à la convention d'opt-out avec le sapeur professionnel X à la date du 31 janvier 2026.

6. Pompier professionnel - Plainte avant intervention psycho-sociale - Information

A l'unanimité des membres présents, le Collège de zone décide de prendre connaissance du courrier de Maître Steve Gilson, avocat, du 21 décembre 2025 informant qu'un pompier professionnel serait victime de harcèlement ; De prendre conseil auprès d'un avocat afin d'apporter une réponse adéquate.

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

La Présidente,



Mélanie HAVENNE